

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPE**

---

**Séance du 21 février 2024**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

**Etaient présents** : M. Mme CORBILLON Matthieu, DEWAILLY Bruno, BRASME Marie-Laure, POUILLIER Bernard, PARMENTIER Isabelle, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, DELPORTE Marie-Françoise, PIECHEL Christophe, ARNOULD Caroline, DUPONT Valérie, HERBIN Gael, ZWERTVAGHER Florence, BAILLY Claude, ROELENS Natasha, LABAERE Cynthia, DUCATEZ Marc, DESPREZ Martine, VANDRISSE Guillaume, MORTELECQUE Denis, GUERBEAU Pascale, CAPANNELLI Claire, BARBE Marie-Laurence, MOUILLE Sophie, CARTIGNY Pierre-Alexis

**Excusés** :

M. AFFLARD Christian  
WAYENBURG Aymeric

**Avaient donné procuration** :

M. ARSCHOOT Dominique à Mme DELPORTE Marie-Françoise  
Mme BOITEAU Nadège à M. CORBILLON Matthieu

**Assistait à la séance** : Jean-Sébastien VERFAILLIE, Directeur Général des Services

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. Mme ARNOULD Caroline ayant été désignée pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptées.

**MEL**

Fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal – autorisation signature convention attribution subvention

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 25

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 27

Date de convocation : 15 février 2024

Date de réception en préfecture : 27 février 2024

Date de publication sur le site internet de la ville : 27 février 2024

---

**CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 21 FEVRIER 2024**

---

**MEL**

Fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal – autorisation signature convention attribution subvention

Préambule

Suite à la sollicitation du fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal pour la réalisation du projet de construction d'une école maternelle et de locaux sportifs, le Bureau métropolitain de la MEL, en date du 15 décembre 2023 a décidé de l'octroi d'une aide financière d'un montant maximum de 390 600,22 € ;

Afin de pouvoir bénéficier de cette aide, Monsieur le Maire propose d'accepter le fonds de concours accordé par la MEL et demande l'autoriser à signer la convention d'attribution entre la commune et la MEL.

Le Quorum constaté,

Le Conseil municipal de Sainghin-en-Weppes,

**Vu** la décision du Bureau métropolitain de la MEL, en date du 15 décembre 2023 d'octroyé une aide financière d'un montant de 390 600,22 €,

**Vu** l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Administration générale du 20 février 2024,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

**DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS,**

- **D'ACCEPTER** le fonds de concours d'un montant maximum de 390 600,22 €,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution entre la commune et la MEL.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures,  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Matthieu CORBILLON

